



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Direction Générale
CR/OM

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 30 Mars 2016

Le trente Mars deux mille seize, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 22 Mars 2016, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, sous la présidence de Didier GUILLAUME, Maire.

Etaient présents :

MM. GUILLAUME Didier, DIGUET Patrice, BRAHIMI Nadia, ID ELOUALI Ali, DESPRÈS Catherine, AOUMMIS Hassan, MASSÉ Elodie, DUPUY Gilles, LUC Nadine, JUHEL Françoise, ROCHE Gabriel, BENKAHLA Malika, ENNAOURA Hafid, TISLER Frédéric, HERVY Patrick, BOIVIN Bernard, CATOIRE Marion, ATHÉA Bernard, GUINNERY Annick, ARNAUD Anne Marie, BLOUIN VALENTIN Anne, LEROY Sylvie, NEUVILLE Christophe, MORO Christiane, GRASSET-PRIAN Chantal, RIFFAUD Isabelle, ZIEGELMEYER Laurent, GILLERY Ludovic, MÉLY Laurent, ALIROL Béatrice, PANETTA Tonino, COELHO Vasco, BERCIER Corinne, FRANCISOT Amandine, OSTERMEYER Sushma, DRUART Frédéric, THIAM Moustapha, PERYAGH Yves, BARON Monique.

Etait représenté :

Mme BELLIER Carole	mandat à Mme ARNAUD Anne Marie
Mme LEONCE Vanessa	mandat à M. AOUMMIS Hassan
M. BRIENNON Jean Marc	mandat à Mme ALIROL Béatrice
Mme SALIM Malika	mandat à M. DRUART Frédéric

Etait absent : /

Secrétaire de séance : M. THIAM Moustapha !.

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée l'ordre du jour de la présente séance qui est adopté à l'unanimité.

Après examen des dossiers :

FINANCES

16.010 Approuve le budget primitif 2016, budget principal, chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement arrêté comme suit :

MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	18 137 240,00	18 137 240,00
	FONCTIONNEMENT	72 760 093,00	72 760 093,00
	TOTAL	90 897 333,00	90 897 333,00

16.011 Approuve le budget annexe des parkings 2016, chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, arrêté comme suit :

MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	420 961,00	420 961,00
	FONCTIONNEMENT	706 602,00	706 602,00
	TOTAL	1 127 563,00	1 127 563,00

16.012 Décide de modifier les crédits de paiement pour l'ensemble des opérations en fonction des réalisations 2015. Les crédits de paiement réactualisés sont détaillés comme suit :

Libellé des opérations	Montant du programme	CP antérieurs (réalisé)	CP 2015 (réalisé)	CP 2016 (budgété)	CP 2016 et suivants
Renouvellement urbain	28 075 914	15 397 954.34	3 917 738.78	2 459 170	6 301 050.88
Crèche chantereine	4 000 000	49 747.10	494 548.28	1 500 000	1 955 704.62
Groupe scolaire Mandela	12 000 000	1 102 737.05	611 663.20	4 597 843	5 687 756.95
Programme voirie	1 655 000	1 141 774.72	498 041.71	0	0.00
Ecole maternelle Wallon	7 383 000	7 228 634.67	128 460.51	0	0.00
			8 557 013	13 944 512.45	

Et décide de clôturer les programmes suivants : Construction de l'école maternelle Henri Wallon et Travaux de voirie

16.013 Vote des taux d'imposition pour l'année 2016 : Décide de ne pas faire évoluer les taux d'imposition de la taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit :

	Taux d'imposition 2016
Taxe d'habitation	23,49%
Foncier bâti	25,33%
Foncier non bâti	121,14%
T.E.O.M.	7%

VIE INTERNATIONALE

16.014 Fixe les tarifs des produits réalisés dans le cadre de la journée de la Paix 2015 dédiée au centenaire du génocide des arméniens et des célébrations du 40ème anniversaire des accords de Paris.

VIE ASSOCIATIVE

16.015 Approuve les avenants n° 3 à passer avec l'association Habitants Emplois Proximité et le Comité des Œuvres sociales du personnel de la Ville de Choisy le Roi, qui fixent pour l'année 2016, le montant de la subvention accordée et autorise Monsieur le Maire, ou à défaut, son représentant, à signer lesdits avenants et tous les actes en découlant.

	ENFANCE – VIE SCOLAIRE - ENSEIGNEMENT
16.016	Aide aux établissements scolaires pour l'organisation de voyages et projets spécifiques, en direction des élèves choisyens : Fixe le montant de l'aide à 15 euros par élève, base du calcul de la subvention pour tous les établissements, pour l'organisation de voyages et projets spécifiques et fixe les modalités de financement par types d'établissements.
	TRAVAUX - URBANISME
16.017	Approuve le protocole entre la ville de Choisy-le-Roi, l'EPA ORSA et l'EPFIF portant sur le secteur du LUGO et relatif à la Convention d'Intervention Foncière Tripartite et ses avenants, et autorise Monsieur le maire à signer le protocole et tous les actes afférents.
16.018	Autorise la rétrocession par Valophis Habitat à la ville de Choisy-le-Roi des lots A et E sis allée Ange Gabriel à Choisy-le-Roi et du lot D constituant une partie du terrain d'assiette du Parc Maurice Thorez, dit que cette rétrocession interviendra à l'euro symbolique et autorise le Maire à signer tous les actes afférents à cette cession.
16.019	Sollicite le Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne pour l'acquisition du lot n°12 cadastré AV 38 et 39 situés 76 avenue de Villeneuve-Saint-Georges, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de portage foncier s'y rapportant ainsi que tous les actes afférents.
16.020	Sollicite le Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne pour l'acquisition du pavillon du 1 rue du Bel Air cadastré AU 277 et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention de Portage Foncier s'y rapportant ainsi que tous les actes afférents.
16.021	ZAC des Hautes-Bornes : Approuve la cession à l'euro symbolique à la Sadev 94, de 156 m ² des parcelles cadastrées U 150 et U 151 et autorise le Maire à signer tous les actes liés à cette procédure.
16.022	Autorise Monsieur le Maire à vendre à Monsieur et Madame TOUMI le pavillon sis 64 rue Alsace Lorraine, autorise Monsieur le Maire à signer la tous les actes afférents et autorise la sortie du pavillon du 64 Alsace Lorraine de la copropriété.
16.023	Vente de coques commerciales du marché du centre : Approuve la vente du lot de volume n°15 à la SCI et autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente, l'acte authentique et tous les actes afférents.
	DEVELOPPEMENT DURABLE
16.024	Approuve la convention cadre « convention d'occupation et d'usage pour la gestion d'un jardin partagé » et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec les associations concernées.
16.025	Approuve la convention à passer entre la Ville et l'association « Au fil de l'eau », relative à la mise en service en 2016, d'un passeur de rives sur la Seine, fixe la participation de la Ville et sollicite une participation financière du Département, sollicite l'autorisation auprès de Voies Navigables de France, pour l'occupation du domaine public fluvial et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.
16.026	Demande l'adhésion de la Ville de Choisy-le-Roi au « Syndicat d'Etudes Vélib' Métropole », approuve les statuts du « Syndicat d'Etudes Vélib' Métropole », autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette adhésion et désigne M. Ali ID ELOUALI, comme représentant de la commune au « Syndicat d'Etudes Vélib' Métropole » et Mme Nadia BRAHIMI, en tant que suppléante.
	HABITAT
16.027	Approuve la convention à intervenir entre la Ville de Choisy le Roi et l'Etat représenté par le Préfet de la Région Ile de France, pour la mise en œuvre du dossier unique partagé pour les demandes de logement locatif social et autorise Monsieur le Maire à signer cette conventions et tout document y afférent.
	RESSOURCES HUMAINES
16.028	Approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

ADMINISTRATION GENERALE

Approuve à compter du 01 Avril 2016, la nouvelle tarification applicable à la location des salles et des cautions par les organismes privés (syndics de copropriétés, entreprises...) fixe la tarification comme suit :

	Petites salles Capacité jusqu'à 20 personnes	Salles moyennes Capacité jusqu'à 60 personnes	Grandes salles Capacité jusqu'à 150 personnes
16.029 Salles concernées	- Beauré (Bourse du travail) - Le Royal (réunions) - Mouloudji (réunions)	- Champion (Bourse du travail) - Mouloudji (3 ^{ème} âge) - J.B. Clément - Maison pour tous	- Croizat (Bourse du travail) - Navigateurs - Le Royal (salle des fêtes)
Montant location	60,00 €	120,00 €	180,00 €
Montant caution	450,00 €	450,00 €	450,00 €

Approuve la convention type à passer avec les organismes privés et autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions.

16.030 Approuve la convention à passer avec la Cité des Métiers et fixe pour l'année 2016, la participation de la commune par la prise en charge d'une prestation ménage par l'association HEP, ainsi qu'un partenariat régulier avec la Médiathèque ARAGON et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les actes en découlant.

16.031 Approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la commune de Choisy-le-Roi, la régie autonome du théâtre/cinéma Paul Eluard et le Centre Communal d'Action Sociale pour la location et la maintenance du parc des copieurs, approuve la convention qui définit les conditions de fonctionnement dudit groupement et autorise Monsieur le Maire à la signer et désigne Monsieur Didier Guillaume, Maire et Monsieur Diguët comme suppléant, pour représenter la commune à la Commission d'appel d'offres du groupement.

16.032 Déclare que Monsieur le Maire a rendu compte des décisions n°15.485 et n° 16.001 à n° 16.060 prises conformément aux dispositions de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE MANDATS LOCAUX

16.033 Nomination d'un 7ème adjoint au Maire : Décide que l'adjoint qui sera désigné, occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, procède à la désignation du 7ème adjoint au Maire, au scrutin secret à la majorité absolue.
Madame Anne Marie ARNAUD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 7ème adjointe au Maire et immédiatement installée.

16.034 Approuve la révision du versement des indemnités de fonctions versées aux adjoints et conseillers municipaux délégués et associés (modification de la délibération n° 15.018 du 11 février 2015)

Fait en Mairie à Choisy le Roi, Le 31 Mars 2016.

Didier GUILLAUME
Maire de Choisy-le-Roi
Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne.